



FORCE OUVRIERE

Puy de Dôme

Journal de l'UD Cgt-FORCE OUVRIERE du Puy de Dôme

Éditorial

Unité d'action... ou aphasie et schizophrénie...

La question résume la situation dans laquelle nous nous trouvons eu égard à l'action nécessaire pour faire échec au projet de contre réforme des retraites que veut imposer le gouvernement au nom des contraintes imposées par le FMI et l'Union Européenne.

Soyons clairs : FO est pour l'unité d'action... Cependant l'unité d'action suppose un accord net sur deux choses : les revendications (qui doivent être précises et ne pas se limiter à de vagues formules sans contenu) et l'action (qui doit être à la hauteur de l'attaque portée par le gouvernement)... Au rebours de ce que prétendent les dirigeants de la CGT, le « rassemblement » ne peut se faire sur la base d'une addition de sigles sans véritables revendications avec des positions contradictoires des uns et des autres... : dans ce cas, ce n'est pas l'unité d'action, mais une association d'organisations dont les objectifs ne se situent pas sur le terrain du combat pour les revendications et des moyens pour les obtenir.

FORCE OUVRIERE s'adresse depuis plusieurs mois à l'ensemble des organisations syndicales en leur proposant d'appeler en commun à une journée de grève nationale interprofessionnelle pour bloquer le pays afin de gagner sur les revendications...

Force est de constater que pour ce qui les concerne, la CGT, la CFDT, Solidaires, la FSU et l'UNSA ont refusé de répondre à cette initiative et lancent pour le 27 mai la 10ème journée d'action en un an. Pour ceux qui auraient des illusions et qui imagineraient qu'il s'agit d'une journée de grève, le texte élaboré par Thibault, Chérèque et consorts, est un appel « à une journée nationale de mobilisation... pour interpeler ensemble les pouvoirs publics... » ! On ne peut être plus clair : une fréquentation trop assidue de la CFDT a conduit les dirigeants de la CGT à être atteint d'aphasie, c'est-à-dire d'une maladie qui conduit à une perte du langage... En l'occurrence, le mot « grève » semble avoir disparu du vocabulaire des responsables de la CGT : quand on connaît l'importance de ce mot pour des syndicalistes, c'est une forme sévère d'aphasie qui touche les hautes sphères de la CGT...

Par ailleurs, l'observation attentive des positionnements des uns ou des autres amènent à remarquer que certaines revendications de la CGT rejoignent les nôtres : ainsi la référence à l'âge légal de 60 ans pour la retraite, l'opposition à l'allongement de la durée de cotisations, le retour au calcul sur les 10 meilleures années dans le privé... Cela ne signifie pas que nous ayons absolument les mêmes positions, mais qu'un accord sur des revendications précises comme le préconise FORCE OUVRIERE pourrait être possible... Or, la direction de la CGT fait un préalable de l'accord avec la CFDT (qui se prononce pour l'allongement de la durée de cotisation, la retraite à la carte par points)... c'est-à-dire un accord qui se fait entre partenaires affichant des positions différentes pour ne pas dire opposées... Là aussi, visiblement, en affichant des comportements différents et dédoublés (d'un côté, ils prétendent défendre des revendications, de l'autre ils appellent au rassemblement avec la CFDT qui dit le contraire de leurs positions), les dirigeants de la CGT montrent un dédoublement qui fait craindre une forme particulière de schizophrénie ... !

Bref, si pour la direction de la CGT, l'unité se réduit à ne pas appeler à la grève et à taire leurs revendications afin de ne pas déplaire à la CFDT qui, elle, a choisi, comme en 2003, d'accompagner la contre réforme du gouvernement, on a toutes les raisons de considérer qu'il s'agit d'une tromperie à l'égard des travailleurs...

En tout état de cause, et compte tenu de la gravité des objectifs du gouvernement, FO a pris ses responsabilités et a décidé de passer à l'action en appelant à une journée de grève interprofessionnelle et à une manifestation nationale le 15 juin 2010, au moment où le gouvernement annoncera son avant projet de loi.

Frédéric BOCHARD
Secrétaire Général de l'UD FO Puy de Dôme

FORCE OUVRIERE

Puy de Dôme

Sup. 1 au N°16 du 10/04/10

Union Départementale
Cgt FORCE OUVRIERE
du Puy de Dôme

39 rue Jeanne d'Arc

63000 CLERMONT- FERRAND

Tel 04 73 92 30 33

Fax 04 73 90 62 66

<http://www.udfo63.fr.tc/>

udfo63@wanadoo.fr

journaldeludfo63@orange.fr

P

Presse
Distribué par
LA POSTE

Sommaire

Page 1 : Editorial

Page 2 : Appel de l'UD FO

Page 3 : Questions et réponses

Page 4 : Manifestation du 15 juin

Publication trimestrielle

Imprimé au siège de l'UD FO 63

Prix au numéro : 0,50 €

Directeur de publication : Frédéric
Bochard

Mardi 15 juin 2010

Grève interprofessionnelle ! Manifestation nationale !

Maintien de la retraite à 60 ans à taux plein !

Non à l'allongement de la durée de cotisations : 40 ans , c'est déjà trop !

**Défense du Code des pensions, des régimes spéciaux,
du régime général par répartition !**

Les retraites avant la bourse

Comme en Grèce, le gouvernement français vient de décider le gel des dépenses publiques pour 3 ans. Le 1er Ministre a expliqué qu'il voulait « rassurer les marchés financiers ».

Une remise en cause des retraites, en France comme dans d'autres pays d'Europe, est annoncée alors que l'Union Européenne finance un plan de 750 milliards d'Euros pour soutenir les marchés boursiers...

Pour FORCE OUVRIERE, ce n'est pas aux travailleurs de payer la crise du système !

Le gouvernement envisage de repousser l'âge légal de départ en retraite au-delà de 60 ans, ou de mettre en place une « retraite à la carte » (les salariés qui partiraient à 60 ans subiraient un abattement supplémentaire).

► **Pour FO, les 60 ans doivent rester l'âge légal pour une retraite à taux plein !**

Le gouvernement envisage de poursuivre encore l'allongement de la durée de cotisation jusqu'à 45 ans.

La loi Fillion de 2003 a déjà augmenté la durée de cotisation d'un trimestre par an : 40 ans en 2008, 40,5 ans en 2010, 41 ans en 2012...

45 ans de cotisations, cela entraînerait une baisse de plus du tiers du montant des retraites !

Pour un salarié (du privé ou du public) qui veut partir en retraite à 60 ans avec 40 ans de cotisation :

- S'il est né en 1950, il perd déjà 4,5% ou il doit partir à 60,5 ans pour avoir le taux plein.
- S'il est né en 1960, il perdra 21% ou il devra partir à 63 ans pour avoir le taux plein.
- S'il est né en 1970, il perdra 33% ou il devra partir à 65 ans pour avoir le taux plein.

► **Pour FO, non à tout nouvel allongement de la durée de cotisation... 40 ans c'est déjà trop !**

Le gouvernement envisage une remise en cause des droits à pension des fonctionnaires en voulant revenir sur le calcul sur les 6 derniers mois, voire en mettant en place un régime unique (« maison commune des retraites ») qui signifierait la remise en

cause de tous les droits en matière de retraite, quel que soit le régime.

Aujourd'hui, la pension des fonctionnaires, c'est simplement 66% de leur dernier salaire ! Le gouvernement veut faire encore plus d'économies sur le dos des fonctionnaires pour pouvoir continuer à distribuer des subventions ou des aides aux spéculateurs.

► **Pour FO, le Code des Pensions de la Fonction Publique doit être maintenu ! Le calcul de la pension sur les 6 derniers mois doit être maintenu dans le public... Et on doit revenir au calcul sur les 10 meilleures années dans le privé (au lieu du calcul sur les 25 meilleures années aujourd'hui).**

Pour FORCE OUVRIERE, les retraites peuvent être financées :

- Compensation intégrale des exonérations dont bénéficient les entreprises (**1 milliard**)
- Cotisations retraite sur l'intéressement et la participation (**3 milliards**)
- Augmentation des salaires : plus 1% c'est **0,65 milliard**
- Hausse des cotisations (plus 1% = **4 milliards**)
- L'arrêt des transferts imposés par l'Etat vers les régimes de retraites de non salariés coûtent **5 milliards** au régime général et **1,5 milliards** à la CNRACL
- Un million d'emplois supplémentaires, c'est **3 milliards** d'Euros de cotisations sociales.

Depuis janvier, FORCE OUVRIERE propose à l'ensemble des organisations syndicales une journée de grève nationale interprofessionnelle « pour bloquer le pays » sur ces revendications minimales !

CGT, CFDT, FSU, Solidaires et UNSA ont annoncé pour le 27 mai une nouvelle journée d'action (la 10ème sur un an !) qui ne se prononce ni sur ces revendications claires et précises, ni sur un appel franc et net à la grève !

De son côté, le gouvernement prévoit d'annoncer son avant-projet de réforme mi-juin pour le faire voter en septembre...



FORCE OUVRIERE prend ses responsabilités et appelle les travailleurs et leurs organisations syndicales à la grève interprofessionnelle et à la manifestation à Paris le 15 juin 2010.

**Pour participer à la grève interprofessionnelle
et à la manifestation nationale à Paris :**

FO Puy de Dôme : 04 73 92 30 33

Prenez contact avec les syndicats et sections syndicales FO

Contre le matraquage et le conditionnement orchestrés par le gouvernement, des réponses à quelques questions...

Le gouvernement prétend qu'il y a un accord général sur le diagnostic concernant la situation des retraites ?

Faux ! Le gouvernement, pour prétendre cela, s'appuie sur le rapport que lui a remis le COR (Comité d'Orientation sur les Retraites mis en place par le gouvernement Jospin en 2000) et sur le fait qu'au sein de cette structure, certaines organisations partagent les conclusions apocalyptiques qui y sont présentées.

FO conteste ces conclusions et ne partage pas le diagnostic exprimé par le COR... Pour FO, il ne peut pas y avoir de consensus autour du projet de contre réforme des retraites proposé par le gouvernement.

Selon le gouvernement, l'augmentation de l'espérance de vie justifie une nouvelle réforme des retraites ?

Faux ! Le fait de vivre plus longtemps représente un progrès et ne peut constituer une contrainte comme le prétendent le gouvernement et le patronat. Ce progrès est le produit de la conquête, par les travailleurs, des systèmes de protection sociale... C'est également lié à l'existence d'un système de santé publique...

De plus, le fait de bénéficier de la retraite (et donc de ne pas être obligé de travailler jusqu'à la fin de sa vie pour survivre) a contribué à améliorer l'espérance de vie : une étude de chercheurs américains a démontré que plus la durée de vie au travail est longue, plus l'espérance de vie se réduit.

Par ailleurs, si le gouvernement évoque l'espérance de vie, il se garde bien de parler de l'espérance de vie en bonne santé : celle-ci, selon l'INSEE, se situe à 63,1 ans pour les hommes et à 64,2 ans pour les femmes... Bref, il faudrait travailler jusqu'à l'épuisement de sa santé... Quel cynisme ! Ce n'est parce que l'on vit plus vieux que l'on doit travailler plus longtemps.

Enfin, soulignons les résultats d'un sondage effectué parmi les chefs d'entreprise : s'ils se disent quasi unanimement favorables au recul de l'âge de la retraite, une grande majorité d'entre eux (61%) considère qu'au sein de leur entreprise « on peut rester en activité dans de bonnes conditions seulement jusqu'à 60 ans et moins » !

Une réforme des retraites serait devenue inévitable du fait d'un déficit astronomique ?

Faux ! D'abord constatons que le COR avait prédit en 2003 un besoin de financement des retraites de 15 milliards d'€ pour 2015... En 2010, ce chiffre est passé à presque 40 milliards d'€ !!! Quel crédit accorder à des prédictions en 2020, 2030 ou 2050 ? Les chiffres apocalyptiques annoncés par le COR et repris par le gouvernement ne servent qu'à contribuer au renforcement de la campagne de conditionnement de l'opinion publique.

Ensuite, **le prétendu déficit n'est que le produit d'une asphyxie organisée des régimes de retraites...** Ainsi 20 années consécutives d'exonérations de cotisations sociales pour les entreprises et non compensées par les gouvernements successifs depuis 1991 représentent plus de 15 milliards d'€ de manque à gagner pour le régime général (soit plus que le déficit prévu pour 2010)... Quant aux compensations imposées par l'Etat au régime général et à la CNRACL (caisse de retraite des agents territoriaux et des agents hospitaliers) au profit des régimes non salariés, elles représentent 5,5 milliards de perte pour les retraites des salariés...

De plus, les régimes de retraites sont pénalisés par le blocage des salaires que subissent les travailleurs : 1% d'augmentation des salaires, c'est 0,65 milliards d'€ pour les retraites... Le simple rattrapage de la perte de pouvoir d'achat évalué à 10% entre 2000 et 2008 rapporterait plus de 6,5 milliards d'€...

Par ailleurs la mise à contribution de l'intéressement, de la participation, des stock-options ramènerait plus de 3,5 milliards d'€ pour les retraites... De même la taxation des bénéfices des entreprises non réinvestis dans la production (plus de 100 milliards d'€ en 2008) représenterait 5 milliards d'€ pour les retraites...

Enfin, n'oublions pas les effets négatifs du chômage ! Au contraire, un million d'emplois créés ramènerait 3 milliards d'€...

La réforme serait justifiée par un système inégalitaire et compliqué ?

Faux ! D'abord, ce ne sont pas les retraites qui sont inégalitaires... C'est le système économique qui génère des inégalités et des injustices sociales (blocage des salaires, précarité, inégalité professionnelle, période de chômage...) qui vont avoir des répercussions sur le niveau des retraites...

D'autre part, au contraire des systèmes par capitalisation qui repose sur l'individualisation, le système par répartition est le système le plus égalitaire qui soit tout en établissant un lien intergénérationnel entre les travailleurs actifs et les retraités...

Par ailleurs, l'existence de différents régimes est le produit de la lutte des travailleurs : certaines catégories (par exemple les mineurs) ont pu obtenir des régimes de retraites avant d'autres... C'est ce qui explique les régimes spéciaux... Le régime général a été instauré en 1945 pour tous les salariés qui ne disposaient d'aucun régime de retraite... Quant aux prétendues inégalités existant entre les fonctionnaires et les salariés du secteur privé, il faut rappeler que les travailleurs du privé bénéficient de retraites complémentaires qui viennent compléter la pension du régime général, ce qui n'est pas le cas pour les fonctionnaires. Enfin, si les fonctionnaires hospitaliers et territoriaux ont une caisse de retraite (la CNRACL), les fonctionnaires d'Etat, même si, comme tous les salariés, ils cotisent pour leurs pensions, ne relèvent d'aucune caisse de retraite : c'est l'Etat qui s'engage à leur verser une pension lorsqu'ils partent à la retraite...

Derrière le projet gouvernemental d'uniformisation des régimes de retraite (repris entre autre par la CFTD et la CGT), il y a la volonté, dissimulée par un pseudo discours égalitaire, d'aligner tous les régimes sur le bas, de remettre en cause le système par répartition par l'introduction d'une part de capitalisation et de se débarrasser des pensions des fonctionnaires d'Etat afin de diminuer les budgets publics... En réalité, ce n'est pas en faisant passer, au nom de « l'équité », le mode de calcul des pensions des fonctionnaires des 6 derniers mois aux 25 meilleures années que cela améliorera le niveau de pension des salariés du privé... Au contraire, on l'a vu par le passé, quand le gouvernement attaque une catégorie de travailleurs, c'est à terme tous les travailleurs qui en subissent les conséquences...

Grève interprofessionnelle et manifestation nationale à Paris le 15 juin 2010

L'Union Départementale FO du Puy de Dôme organise la montée à Paris pour la manifestation nationale du mardi 15 juin 2010.

Le voyage se fera en train. 2 trains seront au départ de Clermont-Fd :

- Un premier à 6h01 (direct) à Clermont-Fd (retour le soir à 20h à Clermont-Fd)
- Un second à 8h29 à Clermont-Fd (avec arrêt à Riom, Vichy, Moulins et Nevers) et retour avec les mêmes arrêts pour 21h25 à Clermont-Fd...

L'UD indiquera aux différents syndicats et sections syndicales la répartition entre les 2 trains.

Le prix Aller-retour par personne est de 25€ (le prix total étant de 53€, le complément sera prix en charge par l'UD, le syndicat de base et la Confédération...)

Pour tous renseignements, prenez contact avec l'UD FO du Puy de Dôme ou avec les délégués FO de votre entreprise ou administration.



**Maintien de la retraite à 60 ans à taux plein !
Non à l'allongement de la durée de cotisations :
40 ans , c'est déjà trop !
Défense du Code des pensions, des régimes spéciaux,
du régime général par répartition !
*Les retraites avant la bourse***

Inscrivez-vous pour soutenir et participer à la manifestation nationale

Nom et prénom	Adresse	Entreprise ou service (et syndicat FO)	Je soutiens financière- ment la manifestation	Je participe à la mani- festation nationale à Paris